



Société de législation comparée
Section Droit social

Conférence en présentiel et en ligne

L'obligation de sécurité en droit japonais

Mardi 23 janvier 2024 à 14h00

Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (Paris XII)
85 avenue du général de Gaulle, Créteil

Intervenants :

Marie Eliphe, Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon Assas

Laurent Gamet, Professeur à l'Université Paris XII, Doyen de la Faculté de droit

La conférence est gratuite et accessible à tous, avec inscription préalable auprès de Madame Emmanuelle Bouvier : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

Un lien de connexion sera transmis après inscription.